

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lamentin, le lundi 12 juillet 2021

La commune de Sainte-Anne lauréate de l'appel à projets « Atlas de la biodiversité communale 2021 »



Littoral de Sainte-Anne
© Commune de Sainte-Anne

Dans le cadre du plan France Relance, l'Office français de la biodiversité (OFB) a bénéficié d'une enveloppe de 4 millions d'euros afin d'encourager la création d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) sur l'ensemble du territoire national. Aux Antilles, la commune de Sainte-Anne est la seconde, après la commune du Gosier, à figurer dans la liste des lauréats d'un appel à projets ABC dans le cadre du plan France Relance.

Lancé par le gouvernement le 3 septembre 2020, le plan France Relance permet à l'OFB de bénéficier d'une enveloppe de 85 millions d'euros dont les engagements s'effectueront sur l'ensemble du territoire national en 2021 et 2022.

Chaque année depuis 2017, l'OFB donne l'opportunité aux communes et intercommunalités d'identifier les enjeux de biodiversité de leur territoire en réalisant un ABC. La réalisation de ce diagnostic a pour objectif de mieux connaître la biodiversité d'un territoire, de sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens, mais aussi de faciliter la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques locales d'aménagement et de gestion du territoire.

La commune de Sainte-Anne dispose d'un patrimoine naturel remarquable et propose une diversité de paysages avec sa bande littorale, ses plateaux de l'est et les Grands-fonds. A travers sa candidature, la commune souhaite mettre en évidence la richesse, tant floristique que faunistique, de son territoire et encourager une prise de conscience de sa biodiversité auprès de la population et des élus. Le projet vise à comprendre et identifier les enjeux de valorisation et de protection de cette richesse et favoriser l'intégration de la biodiversité dans la gestion du territoire.

Pour cela, un état des lieux des données existantes sera effectué, les espèces terrestres et marines inventoriées à partir d'un plan de prospection, suivi de la réalisation du diagnostic communal et l'identification des enjeux majeurs. La population Sainte-Annaise sera invitée à accompagner le projet tout au long de sa mise en œuvre.

Dans le cadre de cet Atlas, la commune bénéficie d'une subvention de l'OFB à hauteur de 75% des dépenses éligibles, soit 160 600 € pour 27 mois de projet.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.

Contact OFB

Ingrid Neveu - Chargée de partenariats et communication (Antilles)
ingrid.neveu@ofb.gouv.fr / 06 90 34 64 00

Presse

Florence Barreto / 06 98 61 74 85
Romane Dondi / 07 63 32 69 89
presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr

Contact Commune de Sainte-Anne

Marine Flory – Directrice de la communication
communication@ville-sainteanne.fr / 06 90 76 32 53